



## Pour que les Lumières restent à Clairac ! Nous avons besoin de vous...

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que l'on appelait le "Cénacle de Clairac" était animé par **François de Labat, appelé le chevalier de Vivens** (1697-1780). Ce voisin et ami de Montesquieu était un parfait exemple d'homme des Lumières : philosophe, physicien, technicien publiant entre autres sur le mouvement et la gravitation, il tint pendant 40 ans un journal météorologique, toujours conservé aux Archives départementales d'Agen ; un document unique où il nota les variations thermométriques, les phénomènes météorologiques, l'état des récoltes, les maladies des hommes et du bétail, etc.

Dans quelques jours, le 25 avril, **3 000 pages manuscrites de sa main seront mises en vente** à Paris par l'étude Gros & Delettrez, réparties en 16 lots thématiques : agriculture, vigne, tabac, météorologie, commerce, médecine, politique, sans oublier 750 pages de correspondances.

Les Archives départementales sont mobilisées avec la Société des amis de Clairac pour éviter la dispersion de ce trésor patrimonial ! Nous souhaitons tous que cet ensemble reste accessible, au sein des Archives départementales.

Dans la biographie qu'il lui a consacrée, Jean Haechler écrivait que le chevalier était un « homme d'esprit, de culture et de cœur ». **Alors vous aussi, ayez de la culture et du cœur** au participant à l'achat de ces archives !

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**



Château de Barry, Clairac. C'est là que le chevalier de Vivens s'occupait de son domaine, et qu'il écrivait. Il avait aménagé son parc à l'anglaise, avec diverses fabriques : tempietto, pyramide, glacière... En 1753, il y fit les premiers essais de paratonnerre, avec Jacques de Romas.

## Comment participer ? Devenez mécène !

Modeste ou importante, votre contribution financière est essentielle pour sauvegarder ce patrimoine littéraire et historique.

Pour cela, vous pouvez par retour de courriel nous indiquer le montant sur lequel vous souhaitez vous engager, sachant que nous vous délivrerons un reçu fiscal sur la totalité de votre don :

Vous donnez 10 € ? cela ne vous coûtera réellement que 3,40 €

50 € ? cela ne vous coûtera que 17 €.

100 € ? coût réel = 34 €.

500 € ? coût réel = 170 €.

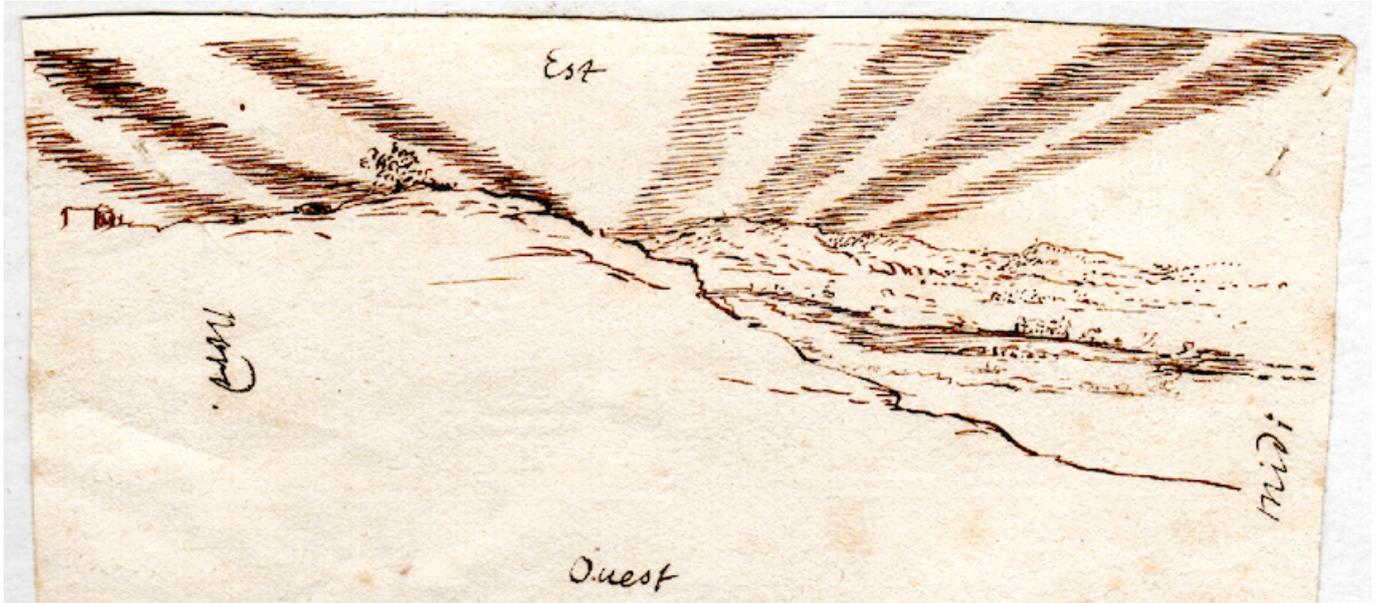
Alors... n'hésitez pas !

- Soit un mail à : [contact@amisdeclairac.com](mailto:contact@amisdeclairac.com) et nous vous indiquerons la marche suivre.
- Soit un chèque à l'ordre des Amis de Clairac, à déposer chez Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 Clairac.

Une seule consigne, soyez réactif : la vente est dans 7 jours !

(Si pour une raison indépendante de notre volonté, la vente ne pouvait se faire, nous vous rembourserons intégralement votre souscription.)





### Juste pour vous...

Une aurore boréale sur la vallée du Lot dessinée par le chevalier de Vivens :  
*"Tout à coup, je vis très distinctement des bandes obscures, rangées à peu près comme elles sont ici représentées. Celles qui vont de l'est au midi parurent les premières. (...) Il y avait une aurore boréale à 9h du soir."*

**Nous comptons sur vous !**  
**[contact@amisdeclairac.com](mailto:contact@amisdeclairac.com)**

### Dernière minute :

La coopérative agricole TERRES DU SUD, dont le siège est à Clairac, vient de nous signaler son souhait de nous soutenir dans ces acquisitions... Nous les en remercions.